

Vos questions

٦.	Finance
	Suite au versement de la subvention en 2021 et 2022, attendez-vous quelque chose de la part de chaque lycée ?
	Suite à un quiproquo avec l'agent comptable du lycée, le reliquat de la DITE est passé dans le fonds de roulement et le lycée a fait un prélèvement sur fonds de réserve fin avril lors du CA pour le compte financier. Est-ce bien autorisé?
	Actuellement les dépenses sont affectées en OPC. Nous aimerions les transférer ALO. Validez-vous le transfert du service OPC au service ALO ?
2.	Sensibilisation
	Pouvons-nous utiliser la DITE pour la réalisation de 16 animations avec la maison de la nature voisine du lycée?
	La DITE peut-elle être utilisée pour contribuer au financement d'un séjour afin de diminuer la part élève ?
	Est-ce que la DITE est utilisable pour du transport pour visiter les sites de traitements de déchet ?3
	Pour optimiser les consommations d'énergie, l'installation de panneaux d'affichage devant chaque salle indiquant le planning d'utilisation est-elle éligible ?
3.	Déchets
	Des distributeurs de produits de nettoyage alimentés avec des poches souples valorisables et recyclables sont-ils éligibles à la DITE ?
	L'achat d'un cendrier dont l'entreprise se charge de récolter les mégots pour les recycler et de faire de la sensibilisation est-il éligible ?
	La DITE peut-elle être utilisée pour financer une prestation de collecte de biodéchets ?
	Les générateurs d'eau ozonée sont-ils éligibles à la DITE?
	Est-il possible de proposer une récupération des biodéchets alimentaires par des particuliers s'ils ont un poulailler?
	L'achat de sèches main est-il éligible afin d'économiser du papier ?
	L'achat d'assiettes semi-creuses de 21cm est-il éligible dans la DITE?
4	Energie5
	L'achat de quelques lampes LED (faible coût) entre-t-il dans les dépenses éligibles à la DITE ?5
	L'achat de chauffages électriques d'appoint pourraient-ils entrer dans la DITE ?
	Si le lycée pense être capable d'installer des robinets thermostatiques en régie ou via une EMOP, peut- il juste acheter le matériel ?
	Pour une salle d'exposition des œuvres réalisées par la section art, un lycée souhaite mettre des plaques isolantes au plafond, est-ce éligible ?



	Les portes des bâtiments ne se referment pas toutes seules et cela provoque des courants d'air, le lycée peut-il acheter des « ferme-portes » ?	5
	L'installation de panneaux photovoltaïques pour économiser de l'énergie et devenir plus autonome, peut-elle s'inscrire dans la DITE ?	. 6
	La DITE peut-elle financer les ampoules des blocs de secours en LED car le dispositif Neolux de la DIMO ne le prend pas en charge ?	. 6
	Les vélos permettant de recharger des téléphones sont-ils éligibles?	. 6
5	. Mobilité	.6
	L'installation d'une borne de maintenance -vélo dans le lycée peut-elle être financée grâce à la DITE	
	L'achat de portiques pour entreposer les vélos est-il possible via la DITE ?	
6	. Espaces extérieurs	
	La DITE allouée par la Région, peut-elle régler des travaux d'élagage des arbres du lycée?	
	Le mobilier extérieur et des voiles d'ombrage (pour récompenser les élèves des écodéfis) sont-ils éligibles ?	7
	Peut-on utiliser la DITE pour payer des planches en bois et réparer des bancs ?	7
	Un fournisseur nous a contacté avec un catalogue de mobilier écologique 100% recyclé. Est-ce éligible ?	
	Peut-on financer des interventions d'associations pour la mise en place de haies (matériaux, matériels et rémunérations d'intervenants)?	
	Nos élèves peuvent-ils fabriquer une table pique-nique qui sera facturée en objet confectionné et comptabilisée dans la DITE ?	7
	Un dispositif d'arrosage est-il éligible à la DITE ?	. 8
	L'achat de systèmes d'irrigation et d'arrosage goutte à goutte est-il possible sur les crédits de la DITE	
		. ୪



1. Finance

Suite au versement de la subvention en 2021 et 2022, attendez-vous quelque chose de la part de chaque lycée?

Suite à l'utilisation de la dotation, en fin d'année civile, nous demandons aux lycées de bien vouloir nous rendre compte de l'utilisation de la DITE. Il s'agit d'un formulaire en ligne à remplir transmis par mail en fin d'année civile.

Suite à un quiproquo avec l'agent comptable du lycée, le reliquat de la DITE est passé dans le fonds de roulement et le lycée a fait un prélèvement sur fonds de réserve fin avril lors du CA pour le compte financier. Est-ce bien autorisé?

Concernant le reliquat de la DITE de l'année N, comme il s'agit de crédits affectés ils ne peuvent être utilisés à d'autres fins. Ainsi pour l'année N+1, le reliquat doit être ajouté à la DITE N+1 pour la réalisation d'un nouveau projet.

Actuellement les dépenses sont affectées en OPC. Nous aimerions les transférer ALO. Validez-vous le transfert du service OPC au service ALO ?

Oui vous pouvez tout à fait faire un virement entre service pour réaliser ces achats sur le ALO. Cette autorisation est indiqué en page 3 du guide DITE, dans la partie consacrée « aux principes de mise en œuvre — 1. modalités financières ».

Si vos projets sont connus au moment du vote du budget, vous pouvez également les inscrire en ALO dès le budget.

2. Sensibilisation

Pouvons-nous utiliser la DITE pour la réalisation de 16 animations avec la maison de la nature voisine du lycée?

La DITE est une dotation d'investissement. Elle ne peut donc pas être utilisée exclusivement pour le financement d'animation de sensibilisation.

En revanche, si ces animations s'inscrivent dans un projet plus global d'équipement/aménagement cela pourrait être éligible.

Par exemple, cette association pourrait vous accompagner dans la réalisation d'un aménagement extérieur (achat de plante, de mobilier, désimperméabilisation d'un espace, etc.), elle pourrait vous conseiller, et animer des ateliers de plantation et de sensibilisation.

La DITE peut-elle être utilisée pour contribuer au financement d'un séjour afin de diminuer la part élève ?

Malheureusement non, car il ne s'agit pas d'investissement.

Est-ce que la DITE est utilisable pour du transport pour visiter les sites de traitements de déchet?

Malheureusement non, car il ne s'agit pas d'investissement.



Pour optimiser les consommations d'énergie, l'installation de panneaux d'affichage devant chaque salle indiquant le planning d'utilisation est-elle éligible ?

La DITE peut être utilisée pour l'achat du matériel et la fabrication de ces affiches. N'hésitez pas à bien inscrire le but de l'affichage de ces emplois du temps et les objectifs de développement durable que vous visez.

3. Déchets

Des distributeurs de produits de nettoyage alimentés avec des poches souples valorisables et recyclables sont-ils éligibles à la DITE ?

Il s'agit ici de réduire les emballages et donc les déchets produits, cela rentre bien dans les dépenses éligibles à la DITE. L'EREA de Illkirch Graffenstaden utilise ce type de machine.

L'achat d'un cendrier dont l'entreprise se charge de récolter les mégots pour les recycler et de faire de la sensibilisation est-il éligible ?

Oui, c'est éligible. Le Lycée Jeanne Mance à Troyes s'est équipé avec l'entreprise KEENAT et le lycée Stanislas de Wissembourg a fait appel à l'entreprise TchaoMegot.

La DITE peut-elle être utilisée pour financer une prestation de collecte de biodéchets?

Ce n'est pas possible de régler la prestation d'enlèvement via la DITE, celle-ci doit être financée sur le budget du SRH. Cependant, la DITE peut permettre d'acheter des équipements en complément comme une table de tri, un composteur ou un broyeur.

Les générateurs d'eau ozonée sont-ils éligibles à la DITE?

Vous pouvez utiliser la DITE pour l'achat de chariots avec bac à imprégnation. Cependant, l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles a été sollicité pour donner son avis académique quant à l'utilisation de l'eau ozonée. Un avis défavorable a été rendu en juillet 2023 compte tenu du manque de données publiées pour traiter l'ensemble des interrogations.

Il est recommandé aux établissements de surseoir à tout achat de générateur d'eau ozonée.

Dans l'attente il est préférable d'acheter des produits d'entretien éco-labellisés (non éligibles à la DITE).

Est-il possible de proposer une récupération des biodéchets alimentaires par des particuliers s'ils ont un poulailler?

Le règlement (CE) n°1069/2009 (établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine) établit :

- que "les déchets de cuisine et de table sont des sous-produits animaux de catégorie 3" (cf. article 10-p)
- que "les utilisations suivantes de sous-produits animaux et de produits dérivés sont interdites (cf. article 11 1-b) : « l'alimentation d'animaux d'élevage autres que des animaux à fourrure au moyen de déchets de



cuisine et de table ou de matières premières pour aliments pour animaux contenant des déchets de cuisine et de table ou dérivés de tels déchets »".

Par ailleurs, ces poules productrices d'œufs (même détenues par des non éleveurs) sont des animaux d'élevage producteurs de denrées. Elles doivent donc être nourries comme des animaux d'élevage. L'usage de déchets de cuisine et de table, même uniquement végétaux et même produits sur place dans une "restauration collective" contrôlée au titre du Règlement 852/2004 ou par plusieurs particuliers apporteurs est donc strictement interdit pour nourrir ces animaux détenus La seule autorisation possible concerne les particuliers pour le nourrissage de leur propre basse-cour pour leur consommation familiale.

L'achat de sèches main est-il éligible afin d'économiser du papier?

Vous pouvez faire cet achat mais dans la mesure du possible favorisez un système peu énergivore.

L'achat d'assiettes semi-creuses de 21cm est-il éligible dans la DITE?

Oui, dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire il est autorisé de remplacer ses assiettes si les actuelles sont trop grandes.

4. Energie

L'achat de quelques lampes LED (faible coût) entre-t-il dans les dépenses éligibles à la DITE ?

Oui, tout à fait. Mais depuis 2022 il est préférable de privilégier le plan NEOLUX pour réaliser un relamping dans l'établissement sauf s'il s'agit d'espaces non pris en charge.

L'achat de chauffages électriques d'appoint pourraient-ils entrer dans la DITE? Non, cela ne va pas vraiment dans le sens de la transition écologique.

Si le lycée pense être capable d'installer des robinets thermostatiques en régie ou via une EMOP, peut-il juste acheter le matériel ?

Oui, c'est tout à fait possible mais il faudra tout de même prévenir la Maison de Région des travaux envisagés.

Pour une salle d'exposition des œuvres réalisées par la section art, un lycée souhaite mettre des plaques isolantes au plafond, est-ce éligible ?

Non, la DITE ne peut être utilisée pour des travaux impactant le patrimoine bâti.

Les portes des bâtiments ne se referment pas toutes seules et cela provoque des courants d'air, le lycée peut-il acheter des « ferme-portes » ?

Oui, c'est tout à fait possible.



L'installation de panneaux photovoltaïques pour économiser de l'énergie et devenir plus autonome, peut-elle s'inscrire dans la DITE?

La DITE ne pourra pas être utilisée pour ce type de projet comme il l'a été indiqué dans un courrier adressé à tous les établissements en 2020.

Les lycées privés peuvent candidater à l'appel à projet annuel 2023 qui sera lancé par la Direction des lycées Durables et de l'Education (service équipements des lycées) en juin avec un retour des dossiers prévu en septembre. Par ailleurs, le statut associatif est éligible à une aide dans le cadre du dispositif CLIMAXION (uniquement pour de l'autoconsommation). Concernant les lycées publics, le programme SOLAR'EST prévoit la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits de tous les lycées considérés comme pertinents.

La DITE peut-elle financer les ampoules des blocs de secours en LED car le dispositif Neolux de la DIMO ne le prend pas en charge?

Les blocs de secours sont allumés en veille continuellement, leur luminosité est maximale en cas de coupure d'électricité ou de déclanchement d'alarme incendie. Aucune étude confirme ou n'infirme l'économie que représenterait un passage en LED. La priorité est donc donnée à tous les autres luminaires de l'établissement, mais cela reste éligible à la DITE.

Est-il possible de mobiliser la DITE pour des stores intérieurs dans trois salles du lycée ?

Oui, c'est tout à fait possible.

Peut-on utiliser la DITE pour rééquiper l'ensemble de nos machines de couture (à destination pédagogique) de lampes LED ?

Malheureusement les crédits de la DITE ne pourront être utilisés pour ce type d'achat.

La DITE allouée par la Région, peut-elle payer la réalisation et la pose de rideaux occultants dans 3 salles de classe ?

Oui, vous pouvez l'utiliser pour l'achat et la pose de rideaux occultants.

Les vélos permettant de recharger des téléphones sont-ils éligibles?

Oui s'il s'agit bien d'un achat et non d'une location.

5. Mobilité

L'installation d'une borne de maintenance -vélo dans le lycée peut-elle être financée grâce à la DITE?

Oui, ce type de borne peut être financé grâce à la DITE. Nous sommes en voie de construction d'un nouveau projet sur l'éco-mobilité scolaire ; les bornes de réparation vélo feront certainement partie des actions qu'il sera possible de mettre en place. Mais ce projet de la démarche Lycée en Transition ne sera proposé que d'ici quelques mois.



L'achat de portiques pour entreposer les vélos est-il possible via la DITE ? Oui c'est tout à fait possible.

6. Espaces extérieurs

La DITE allouée par la Région, peut-elle régler des travaux d'élagage des arbres du lycée ?

L'entretien des arbres n'est pas éligible (sauf l'achat du matériel).

Le mobilier extérieur et des voiles d'ombrage (pour récompenser les élèves des écodéfis) sont-ils éligibles ?

Oui c'est tout à fait possible.

Peut-on utiliser la DITE pour payer des planches en bois et réparer des bancs?

Vous pouvez effectivement acheter de quoi réparer les bancs car cela participe à l'amélioration du cadre de vie.

Un fournisseur nous a contacté avec un catalogue de mobilier écologique 100% recyclé. Est-ce éligible ?

Si le mobilier est utilisé pour répondre aux objectifs de développement durable (trier ses déchets, profiter des extérieurs, etc.) alors oui c'est éligible à la DITE.

En revanche cela ne peut pas être éligible pour remplacer le mobilier des salles de classe ou des bureaux par exemple.

Peut-on financer des interventions d'associations pour la mise en place de haies (matériaux, matériels et rémunérations d'intervenants)?

Vous pouvez financer des interventions pédagogiques dans le cadre de la DITE si celles-ci s'intègrent dans un projet global, il ne faut pas que les interventions soient les seules actions réalisées avec les crédits. Ce sont des crédits différents de ceux des AVL par exemple. Avec la DITE, l'idée est bien de mettre en place des projets qui améliorent la qualité de vie dans l'établissement ou permettent la réalisation d'économies d'énergie. Donc si l'intervention a un lien avec des réalisations c'est oui.

Une prestation de la FREDON qui débouche sur un plan de gestion différenciée rédigé peut-elle entrer dans la DITE ?

Oui c'est possible puisque cette étude va déboucher sur des actions.

Nos élèves peuvent-ils fabriquer une table pique-nique qui sera facturée en objet confectionné et comptabilisée dans la DITE ?

C'est une excellente idée et une très belle initiative.



Pourriez-vous me confirmer que nous pouvons utiliser la DITE pour l'achat d'un désherbeur thermique?

En effet vous pouvez vous équiper d'un désherbeur thermique grâce à la DITE. Dans la mesure du possible préférez un modèle électrique.

Est-il possible de "mobiliser" la DITE pour l'achat de petit matériel, consommables, tenues de protection pour la gestion des ruches ?

Vous pouvez tout à fait employer la DITE pour ce type d'achat.

Un dispositif d'arrosage est-il éligible à la DITE ?

Oui le matériel visant l'entretien des espaces verts est éligible. Nous vous invitons à vérifier la consommation d'eau de votre arrosage, parfois le goutte à goutte suffit et consomme très peu d'eau.

L'achat de systèmes d'irrigation et d'arrosage goutte à goutte est-il possible sur les crédits de la DITE?

Vous pouvez tout à fait employer la DITE pour ce type d'achat.